

## **Commune de Donzenac**

### **Conseil Municipal**

#### **Séance du 12 décembre 2014**

La séance est ouverte à 20h30.

Secrétaire de séance : F. Sicard

Absent(e)s excusé(e)s : J. Fantou, S. Blancher, T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoir : T. Constanty à M. Reliat

#### **Approbation du compte-rendu de la séance du 07 novembre 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 07 novembre 2014.

#### **Renouvellement du label village-étape**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le renouvellement du label village-étape et autorise M. le Maire à déposer le dossier afférent.

#### **Recensement de la population**

M. le Maire informe le Conseil que le recensement général de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015 et pourra s'effectuer directement par Internet. Il indique que le territoire communal sera découpé en 7 districts. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du déroulement du recensement de la population en 2015, désigne Mme N. Brunerie en qualité de coordonnateur et charge M. le Maire de recruter 7 agents recenseurs.

#### **Projet de hameau intergénérationnel**

M. le Maire indique que le projet de hameau intergénérationnel devrait être porté par Polygone et présente l'esquisse réalisée. 6 pavillons (2 T3 et 4 T2) seront construits sur les parcelles du lotissement du Martel les plus proches de l'EHPAD. Des panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire sont envisagés. Les matériaux utilisés rappelleront l'aspect extérieur de la maison de retraite afin de garantir l'unité paysagère. Des liaisons seront créées vers la salle de vie destinée aux personnes âgées et au club des aînés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté.

#### **Projet d'aménagement au pont de l'Hôpital**

M. le Maire présente le projet d'aménagement d'un parking, route de Rond, au niveau du local de chasse et du dojo. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.

#### **Projet d'aménagement du village de Travassac**

M. le Maire présente le projet d'aménagement du village de Travassac. Ce projet comprend la création d'un parking, d'une aire de jeux et de jardins familiaux, ainsi que la réhabilitation du puits. 3 hypothèses d'aménagement ont été réalisées et seront soumises aux habitants lors d'une réunion courant janvier 2015. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.

#### **Résultats de l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter la carrière de Travassac**

Le Conseil Municipal prend acte de l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique menée pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Travassac.

#### **Dénomination des voies aux Saulières**

M. le Maire présente le projet de dénomination des voies des Saulières ». Une numérotation métrique sera réalisée à partir du Pont du Sézier. Il précise que les habitants n'ont pas d'obligation de mettre à jour leur carte d'identité, permis et carte grise. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.

#### **Facture de l'ex-CC3A**

M. le Maire informe le Conseil que des factures relatives au fonctionnement de l'ex CC3A sont parvenues en Mairie (régulations relatives à des frais de personnel - CNP, CDG...) pour un montant total de 5 874.87 €. Il propose que chacune des ex communes membres se divisent ce montant à parts égales. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge 839.27 €, correspondant à un septième du montant total des factures susmentionnées.

### **Indemnités de la Trésorière**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une indemnité de 633.51 € à la Trésorière pour son rôle de conseil et le soutien qu'elle apporte à la commune lors de la confection des documents budgétaires.

### **Factures d'investissement**

Comme chaque année et conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2015, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2014.

### **Nettoyage des objets de la vitrine du Trésor**

M. le Maire rappelle au Conseil que lors d'une visite, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a constaté le développement de moisissures sur les objets de la vitrine du Trésor. Ce jour, un conservateur des objets d'art est venu retirer les objets en vue de leur nettoyage. Le devis établi s'élève à 5 220 € TTC et l'opération est susceptible d'être subventionnée par la DRAC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de nettoyage des objets de la vitrine du Trésor pour un montant de 5 220 € TTC et autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC.

### **Participation aux frais de scolarisation dans les écoles de Brive**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une somme de 353.80 € à la ville de Brive correspondant aux frais de scolarisation 2012/2013 d'un enfant de Donzenac en CLIS, à l'école Saint Germain.

### **Tarifs ALSH 2015**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de l'ALSH pour l'année 2015.

### **Convention de prestation de service avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion d'une convention de prestation de service avec la CABB pour l'entretien du multi-accueil et du Relais Assistantes Maternelles.

### **Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la Corrèze**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune au service de médecine préventive (visites médicales du personnel communal) du centre de gestion.

### **Questions diverses**

#### **Politique de proximité**

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

#### **Agenda 21 Local**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'avancée des travaux du comité de pilotage Agenda 21 (diagnostic, groupes de travail environnemental, social et économique).

### **Demande d'aide financière pour le voyage d'un enfant de Donzenac scolarisé à Brive**

Les Conseillers Municipaux décident d'apporter leur aide financière aux frais de ce voyage en leur nom propre et sur la base du volontariat.

### **Comptes-rendus des réunions extérieures**

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

### **Révision du Plan Local d'Urbanisme**

M. le Maire informe le Conseil que la réunion de lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme se fera sous la forme d'une réunion publique ouverte à tous les habitants, le 27 janvier 2015, à 20h30, à la salle des fêtes. Elle sera précédée d'une réunion destinée aux élus qui se déroulera en mairie, le même jour, à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures.

Le Secrétaire de Séance,  
F. Sicard

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux